**Prix Fédéral de Lutte contre la Pauvreté 2019**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’organisation** | CPAS de Charleroi |
| **Adresse** | Boulevard Joseph II 13  6000 CHARLEROI |
|  |  |
| **Facebook** |  |
| **Twitter** |  |
| **Instagram** |  |
|  |  |

Comment est utilisée/mise en œuvre la participation et/ou l’intégration des savoirs issus de l’expérience personnelle de la pauvreté et/ou l’exclusion sociale dans les prestations en faveur des usagers ou du public ?

L’objectif du projet est de proposer un contrat de bénévolat à des bénéficiaires du CPAS et/ou des résidents de centre Fedasil. Leurs expériences migratoires diverses et les problématiques d’exclusion sociale vécues sont utilisées en vue de soutenir des publics précarisés et/ou minorisés dans une trajectoire qui doit les mener vers l’intégration sociale. Ainsi, à travers le projet, un demandeur d’asile peut aider des jeunes rom déscolarisées à travers un soutien scolaire de type Ecole Des Devoirs. Son identification comme personne précarisée par les jeunes rom lui a donné davantage de légitimité dans sa mission n’étant pas un professionnel incarnant les intuitions avec lesquelles ils sont en rupture. Le projet apporte également aux bénévoles un soutien dans leur activation sociale à travers la participation à des activités collectives intergénérationnelles socialement utiles qui favorisent l’épanouissement et permettent de rompre l’isolement.

Comment sont intégrés, dans les modes d’approche de la lutte contre la pauvreté (réflexion, processus, évaluation, etc.), la participation et /ou les savoirs issus de l’expérience personnelle de la pauvreté et/ou l’exclusion sociale ?

Notre approche a été de partir du principe que les bénévoles avaient une force et des ressources complémentaires : les compétences issues de l’expérience personnelle de la pauvreté et/ou de l’exclusion sociale. Nous les avons considérés, non comme des personnes vulnérables, mais comme de véritables experts du vécu capables de travailler ensemble sur un projet participatif mêlant du bénévolat de groupe et du volontariat dans des structures locales. Partant d'une feuille blanche, l'idée a été de les mettre autour d'une table et de les laisser s'exprimer librement sur leurs expériences, leurs difficultés. L'étape suivante a été d'évaluer si un contrat pouvait être établi entre eux en vue d'un travail réflexif portant sur le changement. Des réunions ont lieu tous les quinze jours ; la méthodologie se basant sur un principe de co-construction. Les deux partenaires du projet (CPAS et asbl TEP) assurant en collaboration l'animation de ces réunions et le suivi opérationnel.

Comment est intégré l’impact de la participation et l’intégration des savoirs issus de l’expérience personnelle de la pauvreté et/ou l’exclusion sociale dans les textes de références de l’organisation ?

Les expériences de vie des bénévoles au sein du projet ont servis d'exemples à la construction d'une capsule vidéo motion design relative à l'Insertion Socio Professionnelle de personnes étrangères résidant sur le bassin de vie Hainaut SUD.

Le spectacle réalisé par les bénévoles du projet (bénéficiaires du CPAS et résidents du centre Fedasil) avec les résidents de la maison de repos a fait l'objet d'une publication sur le site intranet du CPAS de Charleroi, ainsi que dans la presse locale.

Un document de présentation du projet a été diffusé et à l'ensemble du personnel.